

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Dispositif « Chèque
Champion » -
Attribution d'une aide à
M. Moncef
ABDELWAHED**

N° D_83_2024 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt quatre, le 17 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 10 juin deux mil vingt quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, M. BELEK, Mme CAMACHO, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme GAGÉ, M. DOURET, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, Mme SONI MAZOUZI représentée par M. DERVILLEZ, M. DEYDIER représenté par M. JEGO, Mme ZAIDI représentée par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

**18 juin 2024**

La commune de Montereau a instauré le règlement du dispositif « chèque champion » qui a pour objectif de soutenir les sportifs dans la poursuite de leur cursus de haut niveau.

Compte tenu de la performance de Mr Moncef Abdelwahed au dernier Championnat de France de kobudo, lequel s'est qualifié au Championnat du Monde au Japon les 3 et 4 août 2024, il est demandé d'attribuer la somme de 500 euros à ce sportif pour participer aux frais engagés, à savoir un billet d'avion d'un montant de 1 547,00 euros.

Vu la délibération n° D\_133\_2018 du conseil municipal du 24 septembre 2018,

Vu la délibération n° D\_57\_2023 du conseil municipal du 9 juin 2023 modifiant le règlement intérieur du dispositif « chèque champion »,

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 10 juin 2024

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 11 juin 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITE**

- **D'ATTRIBUER** un montant de 500,00 euros à Mr Moncef Abdelwahed pour la participation aux Championnat du monde de kobudo.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON